

Rapport N° 205/2020

Crédits supplémentaires 1ère série au budget 2020

Demande de crédits supplémentaires pour un montant total de CHF 157'000.- au budget 2020, entièrement compensés à hauteur de CHF 157'000.-, soit un montant net de CHF 0.-

Nyon, le 10 septembre 2020

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances (Cofin) s'est réunie le 3 septembre 2020 pour traiter ce préavis. Mmes Géraldine Limborg, Monique Chevallay-Piguet, Suzanne Favre et MM Fabrice Baertschi, Olivier Riesen, Raphaël Wiesner, John Santantoniou, Willy Nicole, Olivier Monge, Jacky Colomb et Pierre Girard (président et rapporteur) étaient présents. Mme Chloé Besse et MM Sacha Vuadens, Yves Felix et Pierre Wahlen étaient excusés.

La Cofin a reçu M. le Municipal Claude Uldry et Mme Ying Cottier, cheffe du service des finances ; elle les remercie pour leur disponibilité pour leurs explications et réponses données aux questions posées par la commission.

Service de l'urbanisme :

Monsieur Woeffray, l'ancien chef du service, a pris une retraite anticipée à fin 2019 ; une nouvelle Cheffe de service a été nommée, celle-ci travaillait déjà au sein du service et elle n'a pas encore été remplacée si bien que le crédit supplémentaire est entièrement compensé par une vacance de poste, voilà pour l'explication financière.

Bien qu'il ait quitté son poste, la Municipalité a jugé pertinent que Monsieur Woeffray puisse terminer différents projets (au nombre de cinq) qu'il a mis en route en lui confiant un mandat. La Cofin comprend la démarche de la Municipalité. Toutefois, elle note que la décision de confier un mandat à un ancien chef de service **est une exception et que cela en restera une.**

Par contre la Cofin admet volontiers que lors d'un changement de Chef de service, l'ancien et le nouveau puissent collaborer ensemble pendant quelques temps pour la passation des dossiers si cela s'avère nécessaire et qu'elle s'inscrive dans une saine gestion des ressources humaines de la Ville.

Service de l'administration générale et relations extérieures :

La Cofin n'a pas de remarque particulière à formuler concernant ce crédit supplémentaire.

Au niveau des comptes, la compensation se verra en partie pour les remboursements d'assurances dans les comptes du service RRH ; pour rappel, un remboursement suite à un arrêt maladie se comptabilise dans la rubrique RRH alors qu'un remboursement pour un arrêt suite à un accident se comptabilise dans les comptes du service concerné.

Conclusion :

C'est une Cofin unanime qui vous invite à accepter ce préavis. Toutefois, elle insiste auprès de la Municipalité pour que celle-ci tienne compte de sa remarque concernant le crédit supplémentaire demandé pour le Service de l'urbanisme.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 205/2020 concernant « les crédits supplémentaires 1ère série au budget 2020 »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer au Service de l'urbanisme un crédit supplémentaire de CHF 55'000.-, entièrement compensé comme suit :

420.3185.00 – Honoraires, frais d'études	CHF	55'000.-
<i>Compensé par :</i>		
420.3011.00 – Traitements	CHF	-55'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	0.-

2. d'octroyer au Service de l'administration générale et relations extérieures un crédit supplémentaire de CHF 102'000.-, entièrement compensé comme suit :

110.3012.00 – Salaires personnel auxiliaire	CHF	102'000.-
<i>Compensé par :</i>		
110.3011.00 – Traitements	CHF	-52'000.-
130.4361.00 – Remboursement de traitements	CHF	-50'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	0.-

La Commission des finances :

Mmes Géraldine Limborg, Chloé Besse, Suzanne Favre, Monique Chevallay-Piguet
MM Fabrice Baertschi, Olivier Riesen, Raphaël Wiesner, John Santantoniou, Sacha Vuadens, Willy Nicole, Yves Felix, Olivier Monge, Pierre Wahlen, Jacky Colomb, Pierre Girard (président et rapporteur)